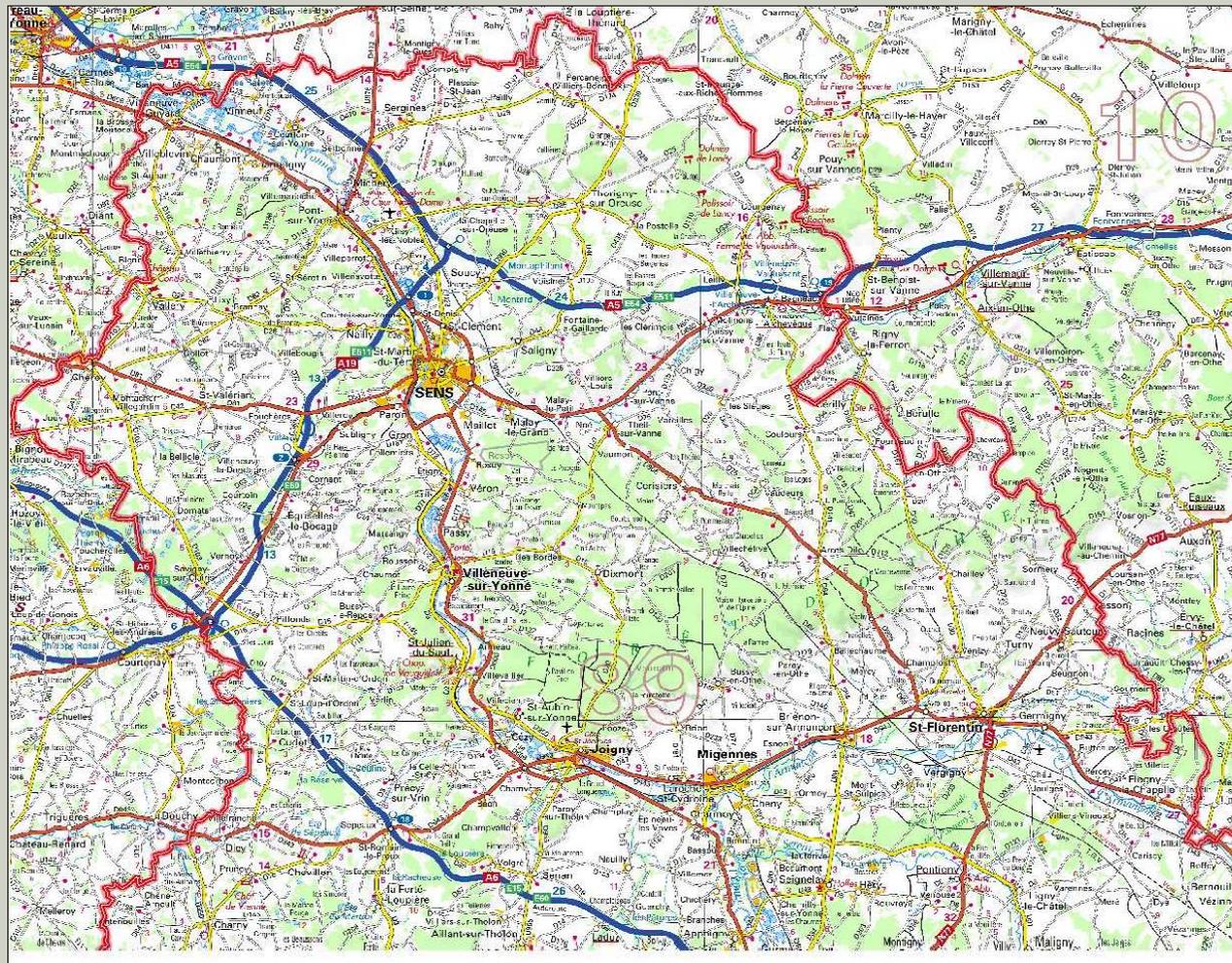


Note d'enjeux de l'État sur les territoires du Sénonais



SOUS-
PRÉFECTURE
DE L'YONNE
DDT DE L'YONNE
SERVICES DE
L'ÉTAT
ASSOCIÉS

SEPTEMBRE
2012

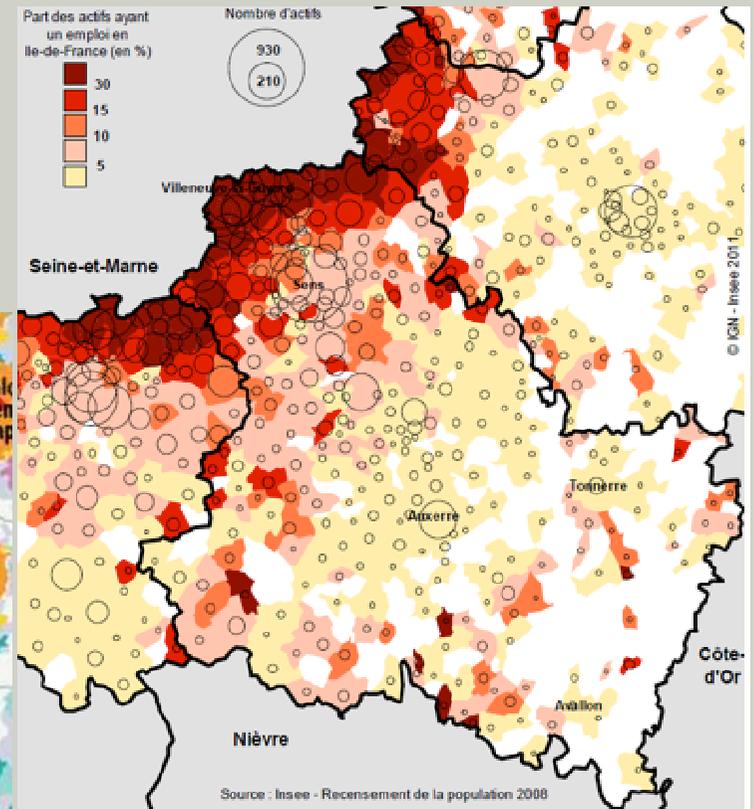
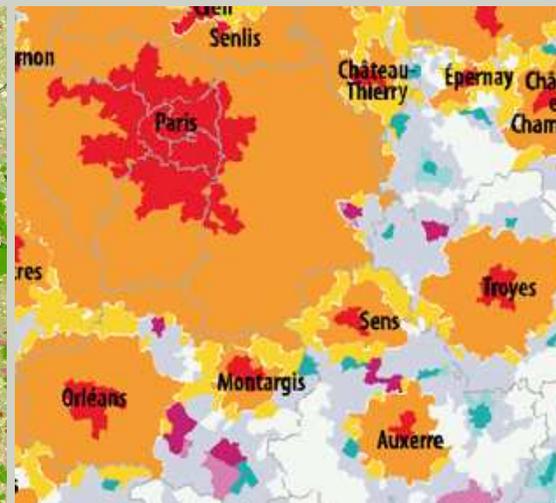
Sommaire

- ❖ Introduction
- ❖ Le cadrage du territoire, les finalités de la note d'enjeux, la démarche méthodologique
- ❖ Les spécificités du territoire
- ❖ Les enjeux de développement durable issus de l'évaluation territoriale
- ❖ Les questions principales associées au référentiel territorial de développement durable et les réponses argumentées
- ❖ La prise en compte du futur engagé : les évolutions conjoncturelles et structurelles, les politiques publiques en cours et programmées, les priorités de l'Etat, les questions en débat

La production de cette note d'enjeux a été accompagnée par Françoise Rouxel, Docteur en urbanisme et Urbaniste consultant, auteur du référentiel de développement durable et de la démarche méthodologique associée © Rouxel Traversières

Des périmètres de référence

- ❖ arrondissement de Sens, 109 communes, 10 cantons
- ❖ aire urbaine de Sens, 46 communes
- ❖ zone d'emploi de Sens, 102 communes
- ❖ le « nord » du département, \pm 150 communes



Les finalités de la note d'enjeux

Une contribution de l'État dans l'Yonne au titre de son association à l'action publique locale :

- ❖ pour accompagner, sans portée juridique, les documents de nature réglementaire comme le «Porter à connaissance» de l'Etat,

Pour nourrir la réflexion collective :

- ❖ en contribuant à donner du sens et de la cohérence à l'action publique territoriale,
- ❖ en adaptant l'action publique à la singularité et aux enjeux du territoire,
- ❖ dans le sens d'un développement durable,

Réalisée par les Services de l'État réunis autour du sous-préfet de Sens pour :

- ❖ évaluer la situation du Sénonais à l'aune d'un référentiel territorial de développement durable,
- ❖ repérer les enjeux majeurs à prendre en considération pour le développement futur du territoire,
- ❖ harmoniser le point de vue les attentes de l'Etat dans le Sénonais et les communiquer aux acteurs en charge de sa gestion et de son devenir.

Les spécificités du Sénonais

Un territoire dynamique et ouvert, au service de Paris et de l'Ile-de-France

- ❖ en frange fancilienne (100 km de Paris, 3ème couronne de l'Ile-de-France),
- ❖ à la fois Finistère de l'Ile de France, à l'extrême sud de la région Parisienne, et «Base arrière» de Paris
- ❖ L'Yonne, principal cours d'eau du bassin de la Seine
- ❖ des Sénonais liés à Paris historiquement, économiquement, culturellement
- ❖ un faible ancrage en Bourgogne et des relations ténues avec les villes et les pays voisins

Subissant le débordement de la région parisienne

- ❖ des rurbains, des nouveaux arrivants
- ❖ sur un axe de transition Nord-Sud et Est-Ouest
- ❖ territoire traversé et irrigué de réseaux (Vallée Yonne, autoroutes, PLM)
- ❖ centre d'un réseau multi-modal

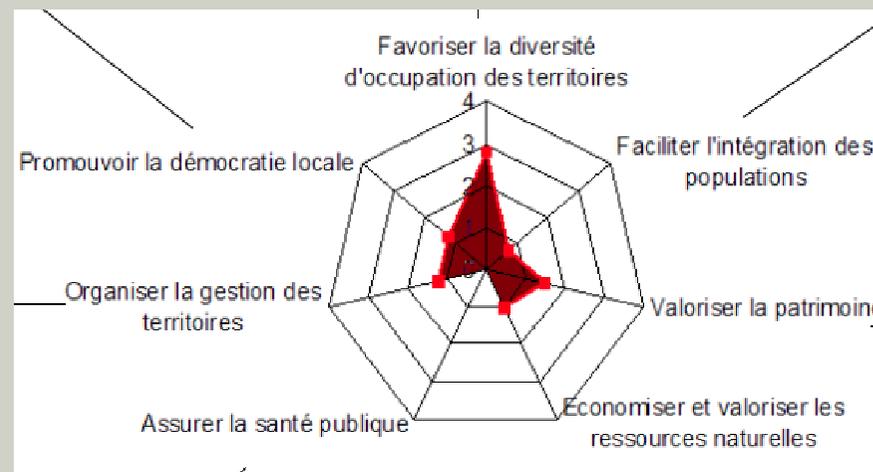
Un territoire plutôt rural en apparence mais largement artificialisé

- ❖ une densité faible de population et d'habitat
- ❖ une mosaïque de petits villages et de grandes cultures
- ❖ une rivière canalisée et anthropisée

La démarche méthodologique

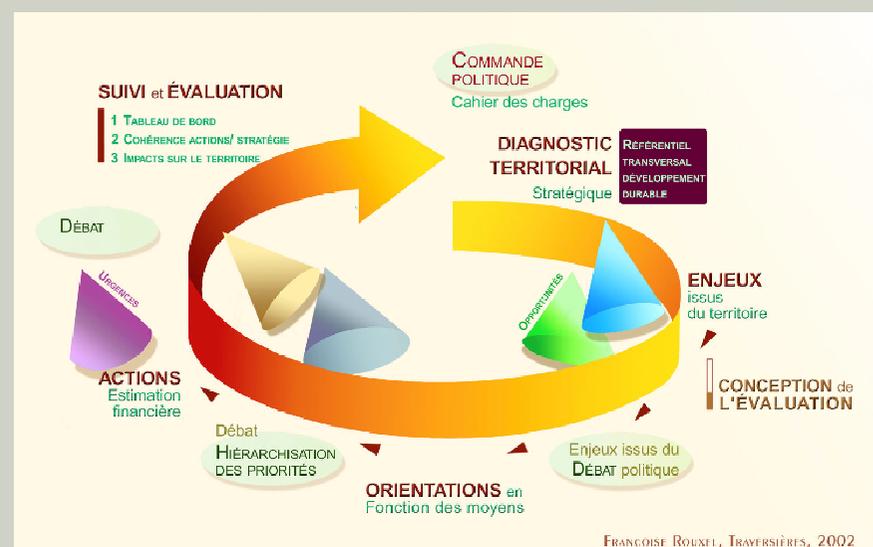
Un référentiel territorial de développement durable et une démarche de projet renouvelée

- ❖ un questionnement sélectif pour évaluer la situation du territoire à l'aune d'un ensemble d'objectifs, à la croisée des spécificités du territoire et des finalités de l'étude
- ❖ la mise en évidence de la marge de progression issue de l'analyse du territoire
- ❖ et ajustée par la prise en compte du futur engagé pour exprimer les enjeux



Un ensemble d'objectifs de développement durable

- ◆ Favoriser la **diversité** d'occupation des territoires
 - ◆ Faciliter l'**intégration** des populations
 - ◆ Valoriser le **patrimoine**
 - ◆ Economiser les **ressources** naturelles
 - ◆ Assurer la **santé** publique
 - ◆ Organiser la **gestion** des territoires
 - ◆ Promouvoir la **démocratie** locale

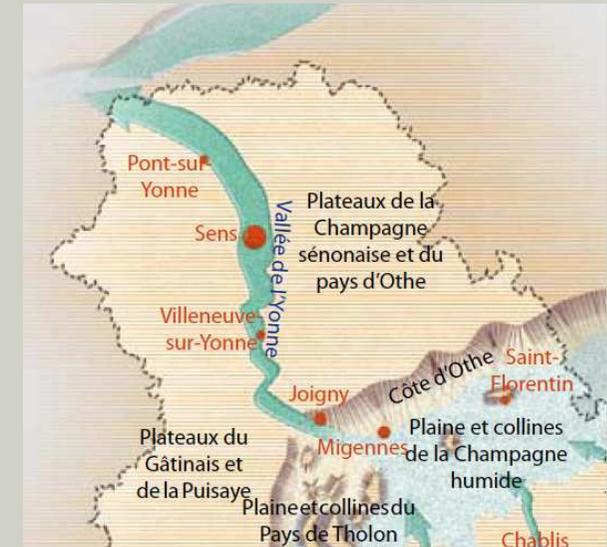


pour Favoriser la diversité d'occupation des territoires

1. Le territoire est-il spécialisé et les mutations en cours accentuent-elles cette tendance ?

Un territoire spécialisé par l'agriculture intensive

- ❖ un relief plutôt plat (Bassin parisien) constitué d'un ensemble de plateaux, légèrement entaillé du Nord au Sud par la vallée de l'Yonne,
- ❖ cadré au Nord par la vallée de la Seine et la forêt de Fontainebleau (25 000 ha) et au Sud par la forêt d'Othe (20 000 ha),
- ❖ de grandes cultures céréalières qui représentent 60 à 75 % (75 000 ha) des terres agricoles, celles-ci occupant les deux tiers des 170 400 ha de l'arrondissement de Sens,
- ❖ une urbanisation linéaire le long des axes routiers et des cours d'eau, ponctuée en chapelets de quelques petites villes et bourgs, plus diffuse autour de Sens et Champigny.



Mais aussi :

- ❖ une mosaïque de petits bois essaimés sur tout le territoire, et quelques îlots de polyculture,
- ❖ une campagne à forte économie présentielle sur certains secteurs comme Saint-Valérien et Sergines,
- ❖ de charmants villages et bourgs

pour Favoriser la diversité d'occupation des territoires

1. Le territoire est-il spécialisé et les mutations en cours accentuent-elles cette tendance ?



L'étalement de la grande couronne parisienne jusqu'à Sens

des continuités mais aussi des ruptures croissantes du fait des infrastructures et aménagements connexes,

l'aménagement et l'extension de nouvelles zones d'activités commerciales, artisanales, industrielles en entrée de ville et autour des axes routiers,

la multiplication des lotissements en bordure des grandes voies d'accès à Paris, l'abandon de certains villages et hameaux et des secteurs réservés aux résidents secondaires,

des écarts croissants entre le nord du Sénonais sous pression urbaine et le sud du Sénonais plus rural et forestier,

mais une agriculture céréalière qui se maintient : baisse de seulement 3 % (env. 3 019 ha) de la SAU en 22 ans.

Enjeux

- ❖ Limiter la consommation d'espace
- ❖ Introduire des activités plurielles dans les espaces monofonctionnels (lotissements, zones d'activités...)
- ❖ Encourager une agriculture moins mono-culturale
- ❖ Aménager des continuités transversales aux grandes infrastructures

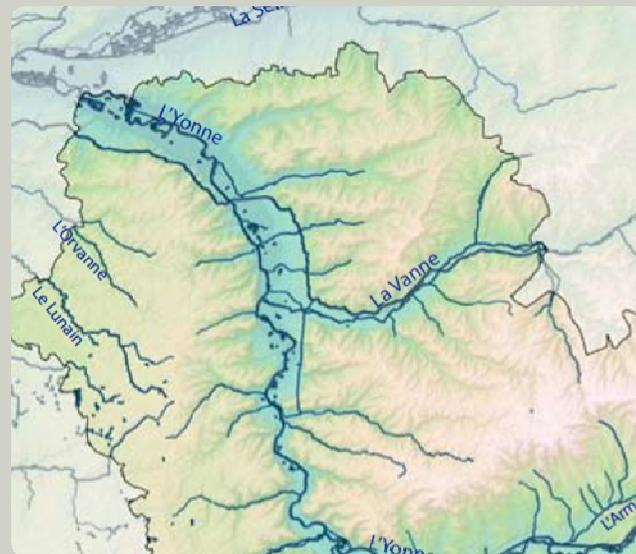


pour Favoriser la diversité d'occupation des territoires

2. La nature est-elle abondante, diversifiée et de qualité ?

Une biodiversité limitée et appauvrie par l'agriculture intensive

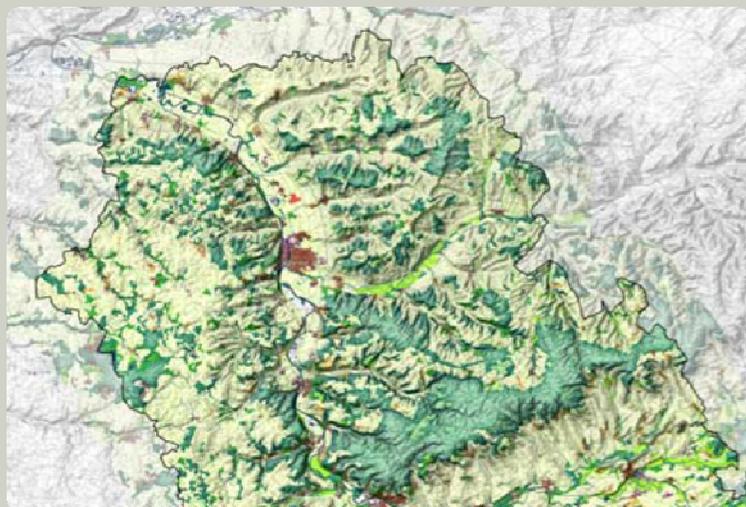
- ❖ la disparition du bocage due au remembrement et au grand parcellaire,
- ❖ des monocultures maïs en vallée de la Vanne et les plateaux de la Champagne sénonaise, une prédominance du blé ($\approx 50\%$ de la sole annuelle)
- ❖ l'Yonne, une rivière façonnée par l'Homme, qui a permis pendant plusieurs siècles l'acheminement de bois vers Paris,
- ❖ un réseau hydrographique discret, en partie absorbé par le sous-sol calcaire et perméable...



- ❖ ... mais des jardins autour de l'habitat et des alignements d'arbres le long des petites routes,
- ❖ de nombreux étangs naturels ou des gravières en eau (anciens sites d'extraction) et une faune et une flore bien présentes le long de la vallée de la Vanne,
- ❖ la vallée de l'Yonne complètement anthropisée marquée par l'activité humaine,
- ❖ l'anthropisation de la vallée de la Vanne est en cours.

Pour Favoriser la diversité d'occupation des territoires

2. La nature est-elle abondante, diversifiée et de qualité ?



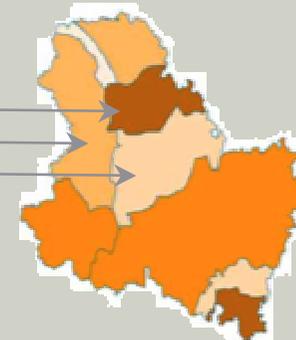
Quelques grands massifs forestiers et un semis de boisements

- ❖ arc boisé de la forêt d'Othe qui recouvre le revers de la cuesta au sud du Sénonais,
- ❖ présence discontinue de bosquets et de petits bois du Gâtinais, langues forestières des hauteurs du Sénonais (Forêt de Soucy...),
- ❖ des alignements d'arbres le long des chemins et des routes, sur les rives des cours d'eau et aux entrées des villes et des villages, autour des maisons isolées.



Taux de boisement

45 %
27 %
22 %



Enjeux

- ❖ Réintroduire et recréer de la biodiversité le long de la vallée de l'Yonne
- ❖ Protéger les cours d'eau en bon état et améliorer la continuité écologique
- ❖ Ménager des continuités écologiques (haies, mares, futaies...) au sein des secteurs de grand parcellaire agricole
- ❖ Améliorer la qualité écologique des forêts et des bois

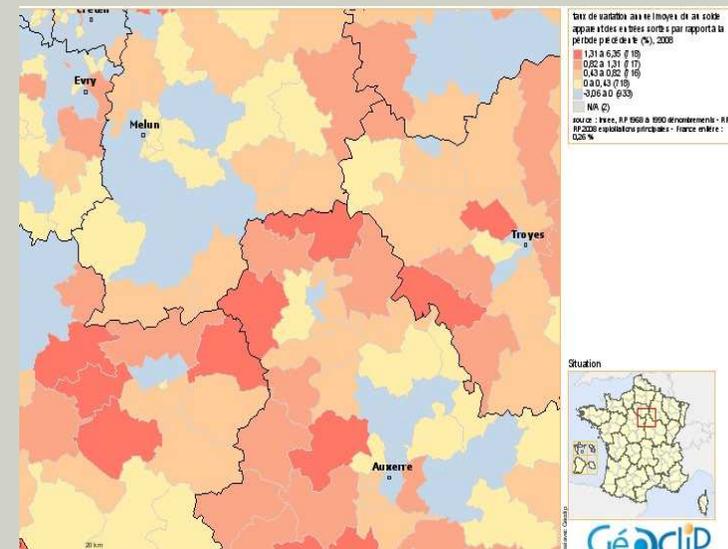
Pour Faciliter l'intégration des populations

3. Les populations ont-elles le choix de leur logement ?

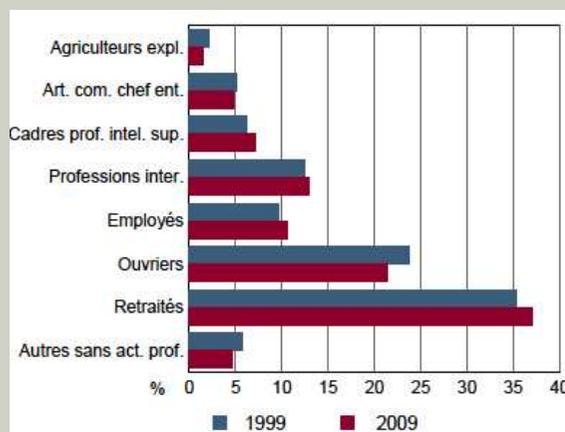
Une population en augmentation constante depuis 40 ans

- ❖ l'arrondissement est passé de 76 155 en 1968 à 111 238 habitants en 2009 : une augmentation de 46% bien supérieure à celle des arrondissements de Montargis, Troyes, Auxerre ou Avallon,
- ❖ une augmentation essentiellement due au solde migratoire, en particulier sur les cantons de Chéroy et Sergines pour la période récente,
- ❖ 61% de ces nouveaux arrivants sont des franciliens, majoritairement des retraités, mais également de jeunes ménages avec enfants,
- ❖ 50% des ménages (environ 24 000) ont le même logement depuis 10 ans ou plus,
- ❖ près de 40% des ménages (environ 19 000) sont composés de personnes seules et de familles monoparentales.

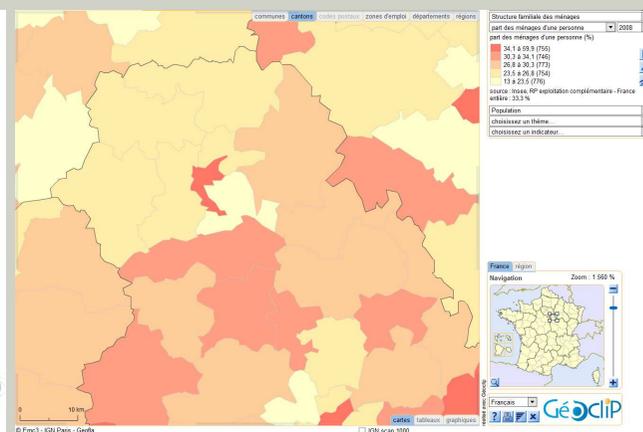
Taux de variation des entrées/sorties



Solde apparent des entrées-sorties



Part des ménages d'une personne



Des propriétaires de maison dans l'ancien

- ❖ les trois-quarts des 57000 logements de l'arrondissement sont individuels pour une surface moyenne de 85m²,
- ❖ 70% des ménages sont propriétaires (env. 33 000),
- ❖ le nombre de résidences secondaires diminue depuis 25 ans (10% du parc total, env. 6 700 logements).

Pour Faciliter l'intégration des populations

4. La répartition des activités sur le territoire contraint-elle à une forte mobilité ?

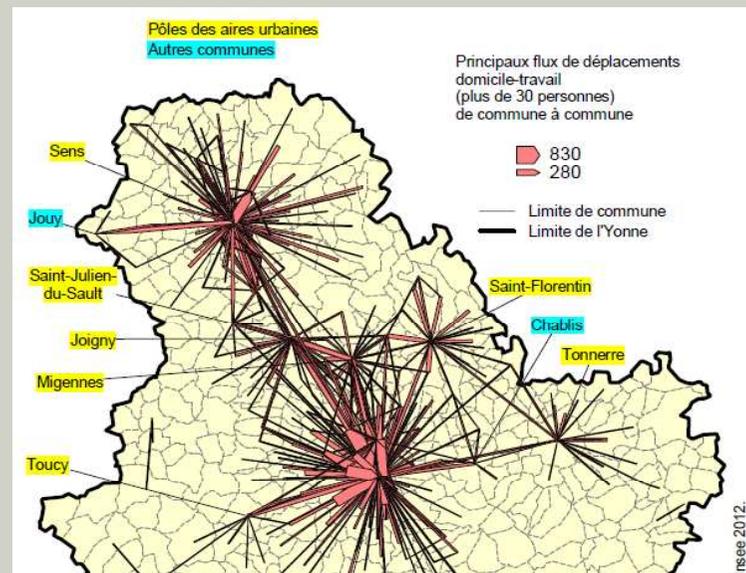
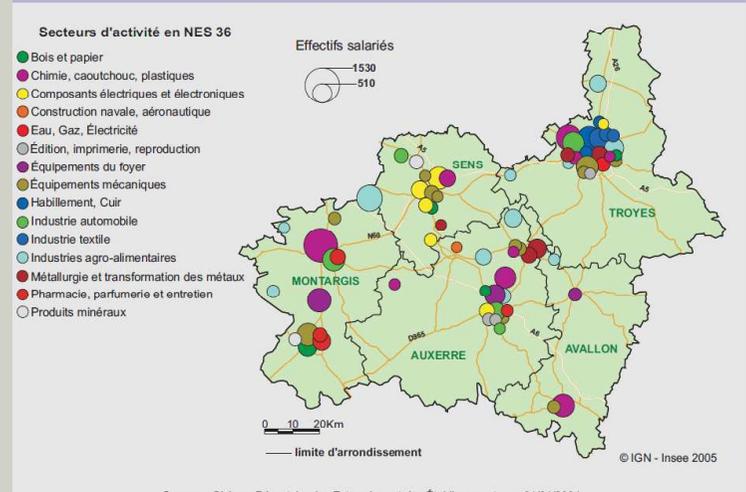
Des déplacements locaux contraints par la séparation de l'habitat, de l'emploi et des services

- ❖ les pôles d'emploi et de services sont implantés le long de la vallée de l'Yonne, des axes autoroutiers et en périphérie de Sens,
- ❖ les 2/3 des habitants résident hors de l'agglomération sénonaise, dispersés dans les villages, bourgs et hameaux,
- ❖ des zones d'activité implantées en périphérie de Sens et le long de la vallée de l'Yonne.

Des flux externes au territoire très importants

- ❖ pour 13 communes de l'arrondissement, plus de la moitié des actifs ont un emploi en Ile-de-France,
- ❖ certains territoires (CC Yonne Nord) sont marqués par l'évasion commerciale (35% des dépenses non-alimentaires de ses habitants sont réalisées en Ile-de-France),
- ❖ des flux de transit routier très importants sur les autoroutes A5, A6, A19, la D606,
- ❖ Un trafic de voyageurs et de marchandises par les réseaux ferré et fluvial sur l'Yonne.

Les grands établissements industriels de 150 salariés et plus
Arrondissements de Sens, Troyes, Avallon, Auxerre et Montargis
Situation au 1^{er} Janvier 2004



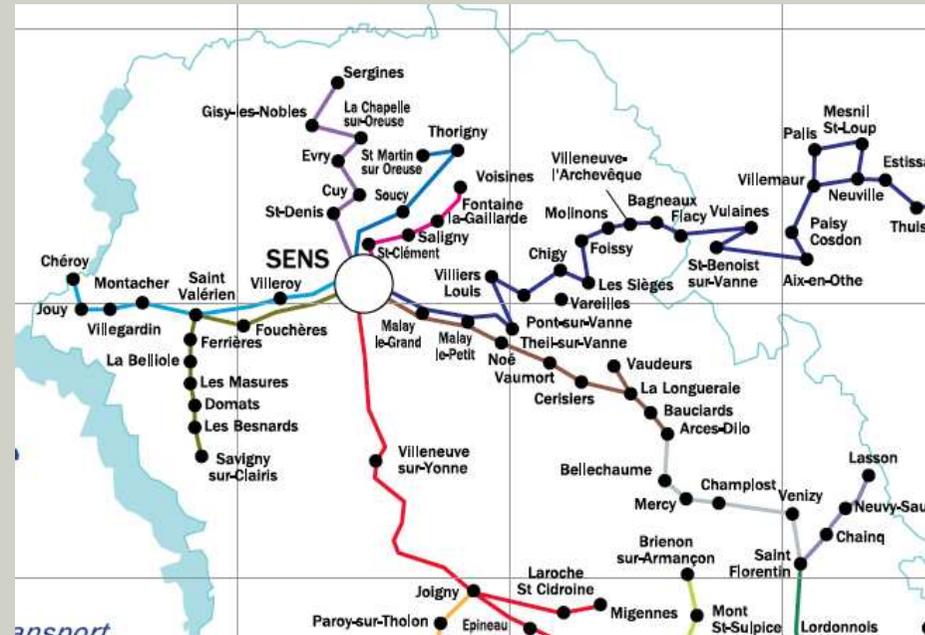
Pour Faciliter l'intégration des populations

4. La répartition des activités sur le territoire contraint-elle à une forte mobilité ?

Une forte mobilité générant des modes de transports lourds

- ❖ l'incontournable voiture particulière : 86 % des ménages ont au moins une voiture et 39 % deux voitures ou plus,
- ❖ des transports en commun inter-cités cadencés, en particulier entre Sens et l'Ile-de-France,
- ❖ un réseau de transit et de plates-formes logistiques intermodales très conséquent,
- ❖ un réseau de bus dans l'agglomération de Sens et des réseaux de cars dans l'arrondissement qui restent faiblement compétitifs.

Le réseau de transports collectifs



Enjeux

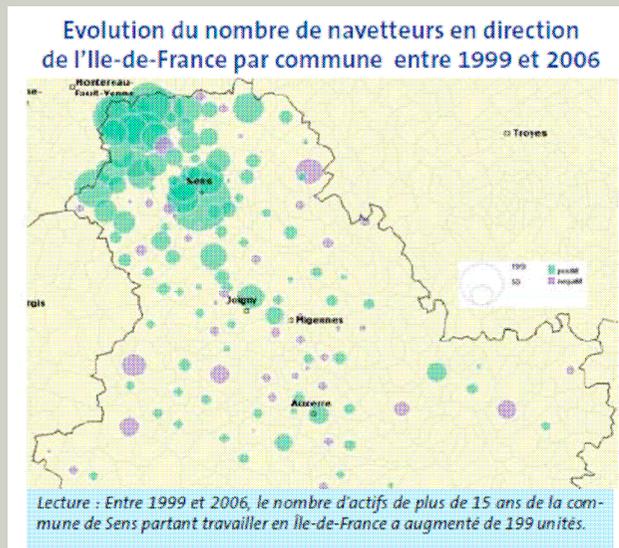
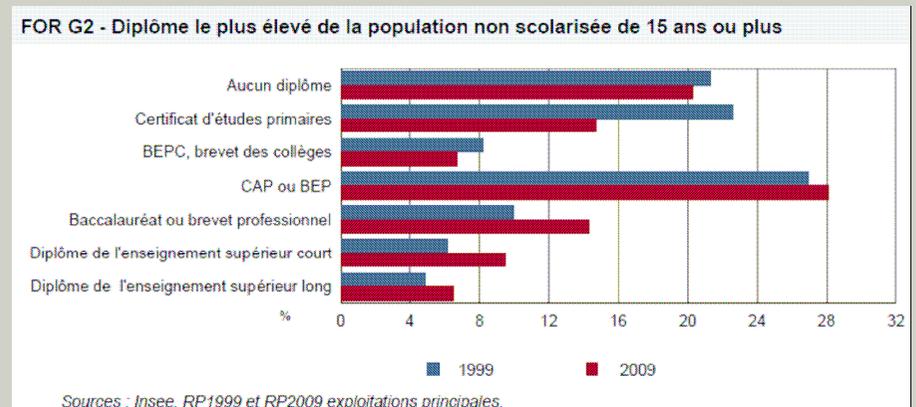
- ❖ Conforter les pôles de centralité, en particulier les chefs-lieux de canton
- ❖ Rapprocher les pôles d'emplois et de services des lieux de concentration d'habitat
- ❖ Innover dans la desserte collective de voyageurs et de marchandises de l'ensemble du territoire
- ❖ Mieux articuler les infrastructures de transport à toutes les échelles de territoire

Pour Faciliter l'intégration des populations

5. Les emplois proposés dans le Sénonais sont-ils en adéquation avec les qualifications des populations qui y résident ?

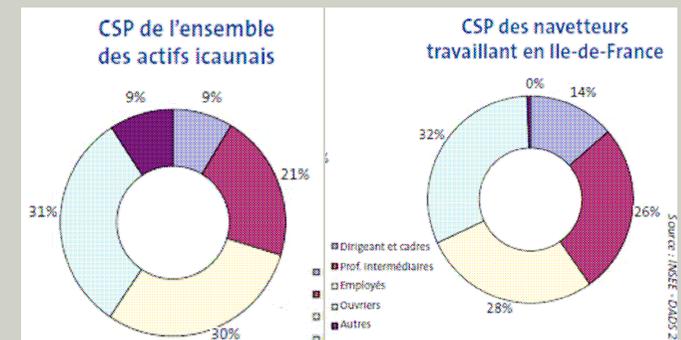
Une population active aux profils très contrastés

- ❖ 20 % de la population >15 ans (16 800 pers.) n'a aucun diplôme mais 30 % (25 000 pers.) dispose d'un niveau de formation supérieur au bac,
- ❖ un enseignement général et technique peu présent, mais qui développe ses sections techniques, souvent en alternance, en lien avec les entreprises locales,
- ❖ les demandeurs d'emploi sont en majorité peu qualifiés,
- ❖ de nombreuses franciliens ayant perdu leur emploi arrivent sur le territoire, mais la part des techniciens, agents de maîtrise et cadres, augmente,
- ❖ les ménages, entre 30 et 49 ans, et qui sont composés de cadres, de professions intermédiaires et d'employés, sont sur-représentés parmi les nouveaux arrivants.



L'intensification de l'attractivité d'emploi francilienne

- ❖ l'économie locale, bien que créatrice d'emplois (+8,6% entre 1999 et 2007), n'absorbe pas la hausse du nombre d'actifs (+6,8% entre 1999 et 2009),
- ❖ le chômage s'élève à plus de 10 % des actifs (5 900 pers.), tandis que le nombre de navetteurs en direction de l'Ile-de-France s'intensifie,
- ❖ 22% des actifs de l'arrondissement de Sens (9 800 pers.) travaillent dans une autre région, principalement l'Ile-de-France.



Pour Faciliter l'intégration des populations

5. Les emplois proposés dans le Sénonais sont-ils en adéquation avec les qualifications des populations qui y résident ?

Un changement d'axe de développement tourné vers l'économie présentielle

- ❖ les entreprises du Sénonais témoignent de la difficulté à recruter du personnel qualifié sur place, elles doivent faire venir leurs collaborateurs d'autres départements, contre la concurrence de l'Île de France où les salaires sont plus élevés,
- ❖ 853 entreprises ont été créées en 2009 sur le territoire du Sénonais soit 8,3 entreprises pour 1000 habitants (7,3 dans l'Yonne), Plus des $\frac{3}{4}$ concernent des activités de commerce, transport et services,
- ❖ entre 2001 et 2008, le Sénonais perd 1,3% de ses effectifs salariés, essentiellement dans les secteurs de la fabrication d'équipements électriques, l'agro-alimentaire, la métallurgie, la fabrication de matériaux de transport, le bois/papier/imprimerie,
- ❖ la logistique et l'économie présentielle (grande distribution, bâtiment, hôtellerie, commerce et services à la santé et à la personne) sont les secteurs qui emploient plus de 60 % des salariés et sont les plus pourvoyeurs en offre d'emploi.



Enjeux

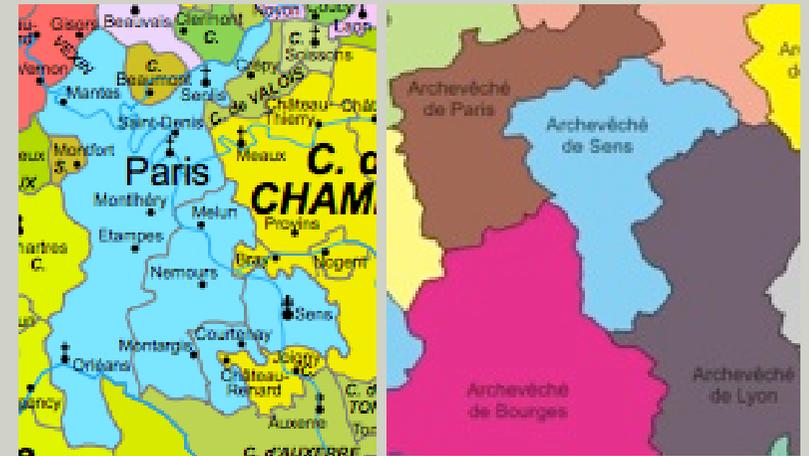
- ❖ Développer les commerces, services et loisirs afin de stabiliser les cadres et professions intermédiaires sur le territoire
- ❖ Réduire la part de la population active sans diplôme
- ❖ Développer la formation locale, notamment en niveau V (équivalent CAP/BEP – arrêt des études en seconde ou première), de sorte à pourvoir les secteurs qui recrutent

Pour Valoriser le patrimoine

6. L'identité du Sénonais offre t-elle un sentiment d'appartenance des habitants au territoire ?

Des traces légères mais soignées d'un passé composite

- ❖ des monuments religieux d'exception : la Cathédrale Saint-Etienne, le palais synodal à Sens, et aux alentours l'abbaye de Vaultuisant (XII^e), le prieuré de l'Enfourchure, l'église Saint-Thomas de Cantorbéry,
- ❖ des édifices civils remarquables du moyen-âge à nos jours : les remparts gallo-romains et le marché couvert à Sens, le château de Fleurigny, le château des Condé à Vallery (XVI^e), l'aqueduc de la Vanne (XIX^e)
- ❖ une nature et un bâti ordonnancés : Villeneuve-sur-Yonne (XII^e)



Sens au service de l'église, du royaume et de la capitale de France

- ❖ Capitale de la quatrième Gaule lyonnaise
- ❖ Archidiocèse incluant Paris (III^e - XVII^e siècle)
- ❖ Rattachement au domaine royal (XI^e siècle)
- ❖ premier bailliage de France (fin XII^e siècle)
- ❖ Sous contrôle anglais durant la Guerre de Cent ans

Pour Valoriser le patrimoine

6. L'identité du Sénonais offre t-elle un sentiment d'appartenance des habitants au territoire ?

Un découpage administratif rompant avec le passé

- ❖ la création, à la Révolution française, du département de l'Yonne composé d'une partie des anciens duchés de l'Orléanais, de la Champagne et de la Bourgogne,
- ❖ le rattachement administratif à la région Bourgogne en contresens des liens historiques dominants avec Paris.



Un territoire témoin de la modernité et ouvert à son adaptation

- ❖ un paysage agro-industriel côtoyant des scènes champêtres,
- ❖ l'installation de rurbains parisiens (Nimby) peu insérés dans une communauté de vie locale,
- ❖ l'accueil des besoins franciliens (économiques, sociaux, environnementaux) sans contrepartie.



Enjeux

- ❖ Préserver la qualité d'accueil et d'ouverture sociale du Sénonais
- ❖ Reconnaître et valoriser les témoignages de la modernité à différentes époques du passé
- ❖ Favoriser le rayonnement de Sens et à leur échelle des centralités structurant le territoire



Pour Valoriser le patrimoine

7. Le Sénonais partage-t-il une histoire commune avec les territoires voisins ?



Une base-arrière de Paris

- ❖ approvisionnement historique des Parisiens en nourriture (eau, céréales, vins...), bois de chauffage, gravier pour la construction,
- ❖ des transports de marchandises et de main d'oeuvre facilités entre Paris et son arrière-pays,
- ❖ à l'instar des territoires en troisième couronne d'Ile-de-France (Champagne-Ardenne/Reims et Troyes, Centre/Dreux et Orléans, Picardie/Compiègne et Beauvais...).

Des liens ténus avec le Gâtinais, la Champagne, le bassin de la Seine, les plateaux de Bourgogne

- ❖ la fermeture aux voyageurs des lignes de chemin de fer Sens-Troyes en 1938 et Sens-Montargis en 1939,
- ❖ la perte de l'archidiocèse de Sens intégré avec Auxerre (1823) dans la province ecclésiastique de Dijon (2002),
- ❖ une gestion peu intégrée de l'Yonne dans le bassin de la Seine,
- ❖ l'obstacle de la côte d'Othe aux liens avec Auxerre,
- ❖ des logiques et des pratiques concurrentielles entre les villes : zones d'activités, services (enseignement, santé...).

Enjeux

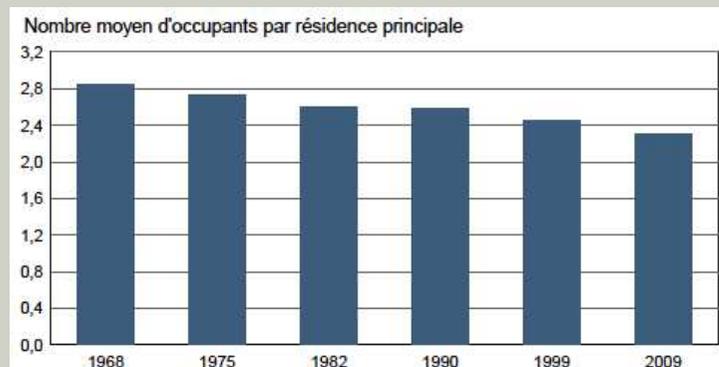
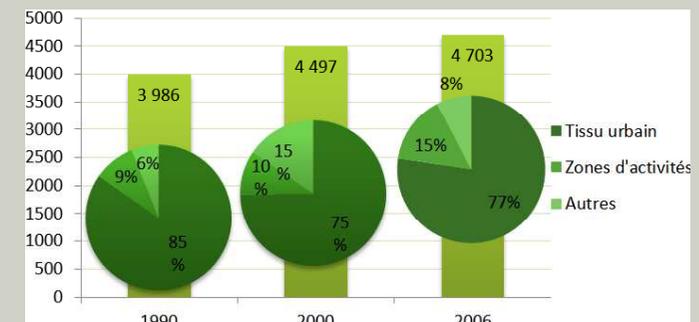
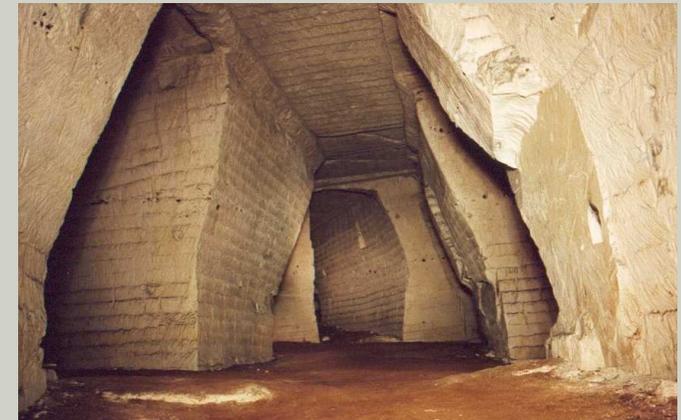
- ❖ Valoriser les relations privilégiées entre les territoires qui, par leur géographie, dépassent les limites administratives : notamment Vallée de la Vanne, forêt d'Othe, Gâtinais
- ❖ Éviter les concurrences entre territoires voisins et rechercher les solidarités et les complémentarités

Pour Économiser les ressources naturelles

8. Le développement et l'aménagement du territoire s'inscrivent-ils dans une logique économie du sol et sous-sol ?

Des consommations du sol et du sous-sol pour des besoins locaux mais aussi supra-régionaux

- ❖ la réalisation de grandes infrastructures de transport, en particulier les autoroutes A15 et A19,
- ❖ l'extension et la création de grandes zones d'activités (ZA Vauguilletes, Savigny s/ Clairis...),
- ❖ la pression de l'urbanisation sur la partie nord et ouest du Sénonais en lisière francilienne,
- ❖ l'extraction depuis des décennies de granulats alluvionnaires de l'Yonne (160 ha de carrière à Gron), craie, calcaires blancs, destinés aux cimenteries de la région parisienne (+ 300 000 t de matériaux exportés),
- ❖ de grandes cultures céréalières consommatrices d'intrants et épuisant les sols.



Des logiques d'urbanisation étalée

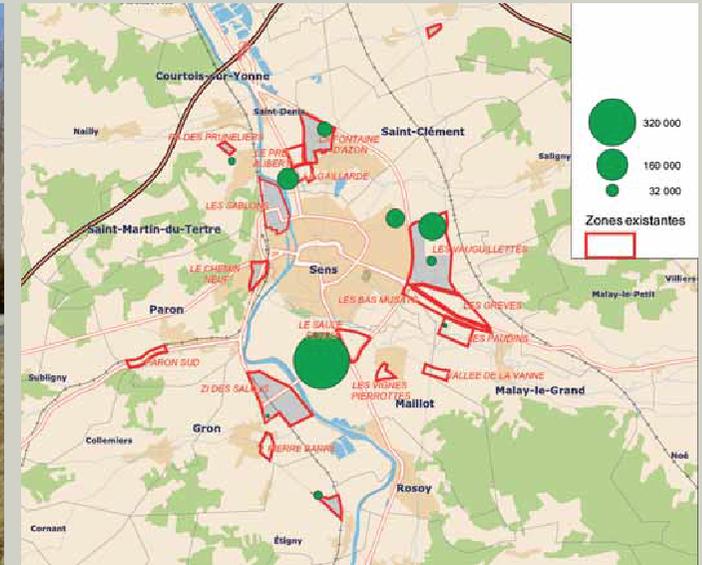
- ❖ la décohabitation des familles et le modèle du pavillonnaire peu dense (parcelle de 1 500 m² minimum dans le Gâtinais),
- ❖ des constructions discontinues le long des axes routiers et des lotissements isolés déconnectés du centre-bourg.

Pour Économiser les ressources naturelles

8. Le développement et l'aménagement du territoire s'inscrivent-ils dans une logique économe du sol et du sous-sol ?

La sous-utilisation du potentiel existant

- ❖ l'inoccupation partielle de certaines zones d'activités telle que la plate-forme logistique de Savigny-sur-Clairis,
- ❖ l'obsolescence et l'abandon des logements en centre-ville de Sens (vacance et insalubrité de nombreux logements),
- ❖ quelques friches industrielles, commerciales, forestières,
- ❖ des terrains constructibles sur des sols à haute valeur agronomique.



Mais

- ❖ la tendance à la décélération du rythme de consommation des sols à urbaniser,
- ❖ un territoire rural qui reste à dominante agricole,
- ❖ la reconversion de certains sites de gravières en bases de loisirs.

Enjeux

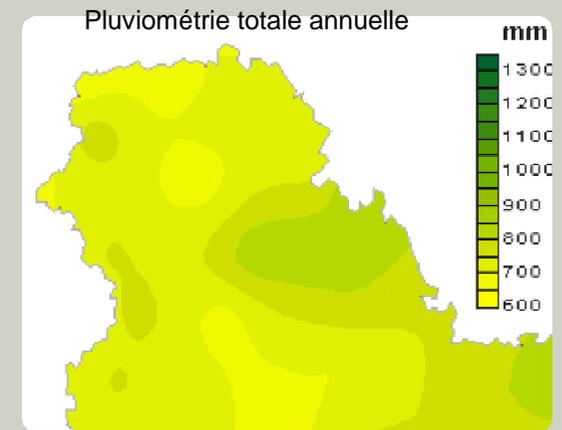
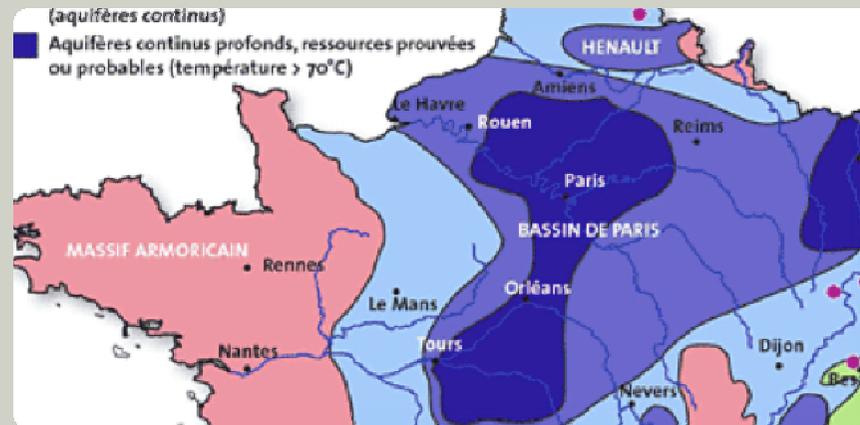
- ❖ **limiter l'exploitation des gisements épuisables de matériaux et favoriser le recyclage des résidus**
- ❖ **Trouver des matériaux alternatifs au calcaire (voir extérieur au Sénonais) en utilisant des modes de transport doux pour l'acheminement**
- ❖ **Ménager les bonnes terres agricoles**
- ❖ **Reconvertir les friches existantes**
- ❖ **Densifier moderniser et entretenir le tissu urbain déjà constitué**

Pour Économiser les ressources naturelles

9. La consommation et les usages de l'eau sont-elles en adéquation avec la ressource disponible sur la durée?

Des ressources souterraines abondantes et alimentées

- ❖ le plus vaste aquifère du Bassin parisien : la nappe de la craie (500 km²) à une profondeur de 150 m à 250 m de profondeur,
- ❖ la plaine alluviale de l'Yonne : à sa confluence avec la Seine, son débit est de 93 m³/s et son bassin versant de 10 800 km²,
- ❖ un climat océanique à tendance continentale assurant une assez bonne pluviométrie.



Mais des besoins colossaux

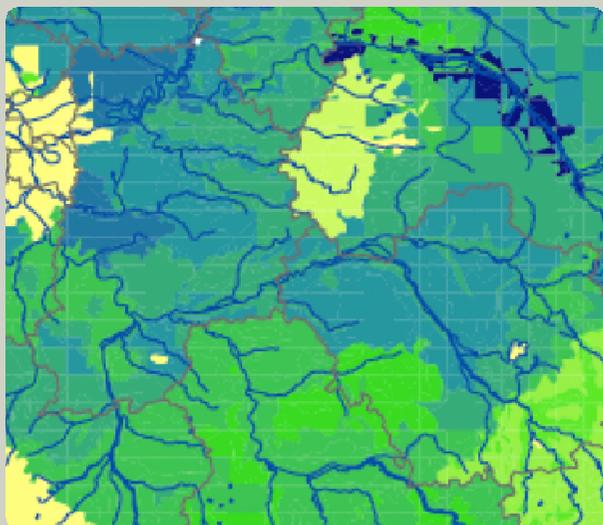
- ❖ la consommation en eau potable de la population de l'Yonne s'élève à 35 M m³/an,
- ❖ l'irrigation des grandes cultures,
- ❖ les prélèvements d'eau pour la ville de Paris s'élèvent à 55 M m³/an.

Pour Économiser les ressources naturelles

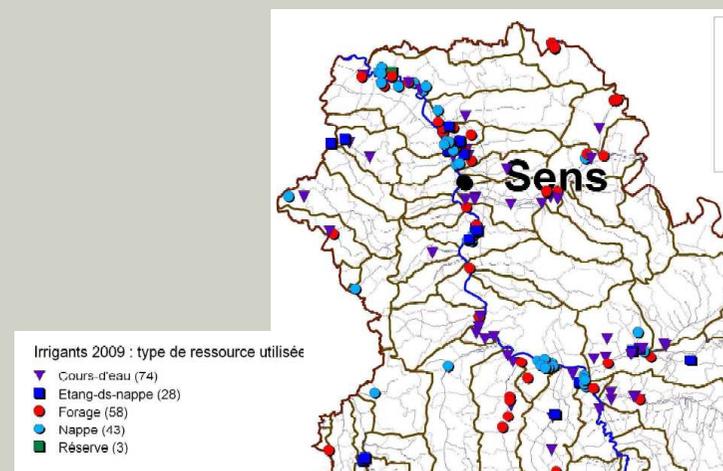
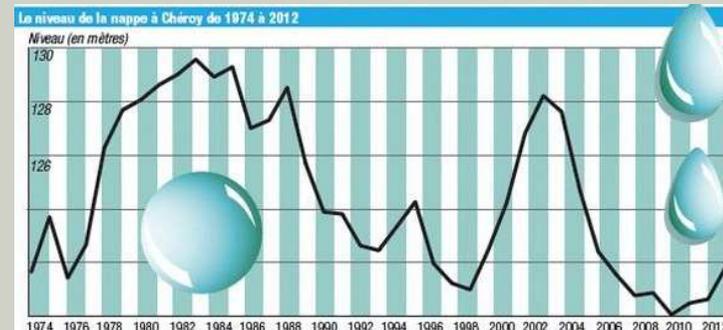
9. La consommation et les usages de l'eau sont-elles en adéquation avec la ressource disponible sur la durée?

Une ressource en eau en baisse et des besoins croissants

- ❖ l'abaissement récurrent et dans la durée de la nappe de la craie ayant justifié le classement de la nappe de l'Albien en Zone de répartition des eaux (ZRE),
- ❖ le réchauffement des températures et des épisodes climatiques aléatoires et fluctuants.



- ❖ des doses d'irrigation en augmentation et par extension sur des cultures comme la pomme de terre et la betterave,
- ❖ l'assainissement individuel encore dominant à l'est de l'arrondissement,
- ❖ de nombreux captages non répertoriés.



Enjeux

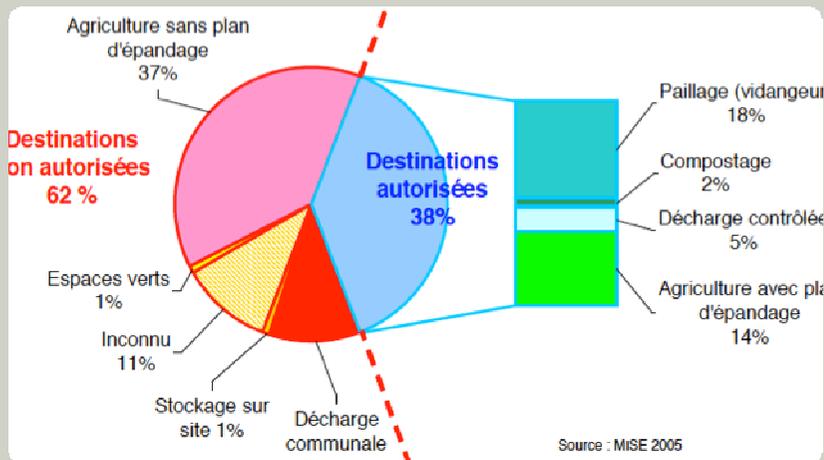
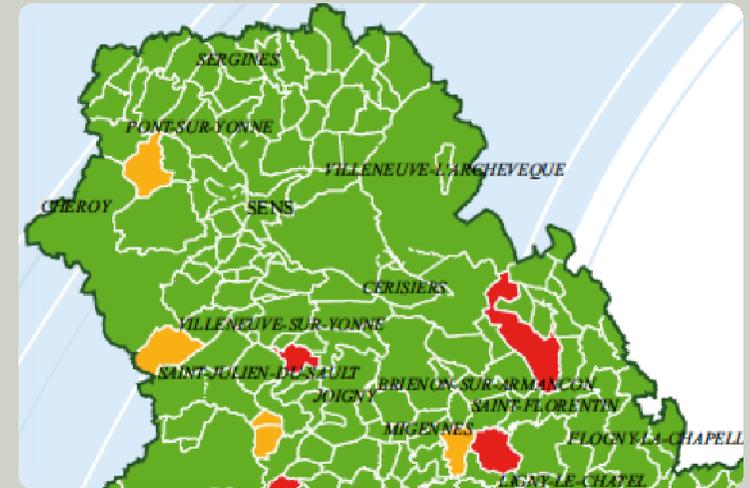
- ❖ Réduire les consommations en eau localement et inscrire la gestion de l'eau dans une logique de cycle
- ❖ Instaurer un dialogue avec l'Île de France pour l'approvisionnement en eau de Paris
- ❖ Mieux évaluer dans la durée la capacité des ressources en eau

Pour Assurer la santé publique

10. Pollutions et risques technologiques sont-ils susceptibles de dégrader la qualité de vie des populations ?

Un environnement favorable à l'écart de la vie urbaine

- ❖ des paysages ouverts, champêtres ou jardinés insérant la nature dans la vie quotidienne,
- ❖ un air de qualité, hormis quelques pics d'ozone exceptionnels, et des vents dispersant les polluants,
- ❖ une minéralisation naturelle des eaux (calcium, magnésium) plutôt importante et l'amélioration conséquente de la qualité bactériologique des eaux,
- ❖ l'organisation intercommunale de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur la grande majorité des communes, y compris des déchets issus du BTP (130 000 t /an).



Mais des pollutions spécifiques ou localisées non négligeables

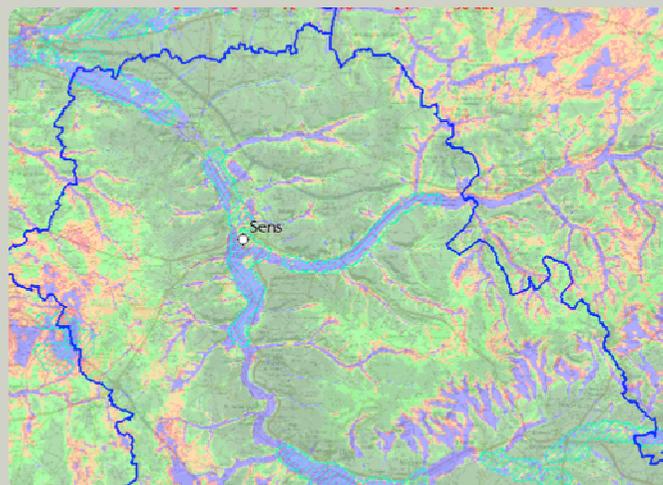
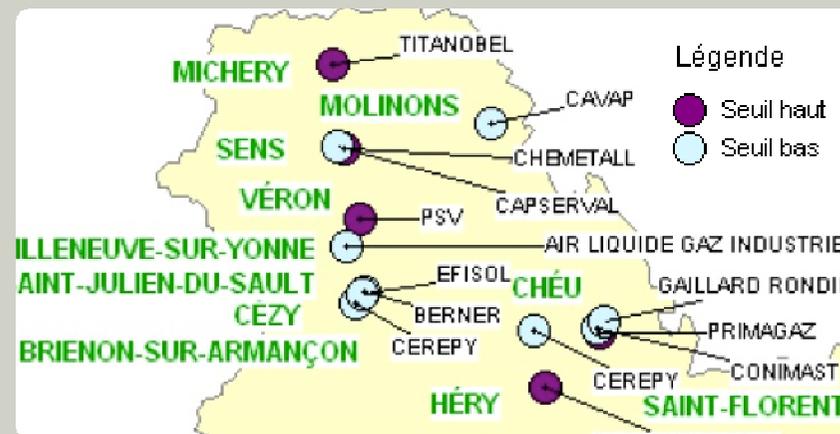
- ❖ des décharges sauvages résiduelles à résorber par les collectivités compétentes,
- ❖ la présence importante de pesticides et de nitrates (d'origine agriculture) dans les eaux souterraines.

Pour Assurer la santé publique

10. Pollutions et risques technologiques sont-ils susceptibles de dégrader la qualité de vie des populations ?

Des accidents passés et potentiels à hauts risques

- ❖ la concentration des sites à risque technologique (Seveso) sur la moitié-nord de l'Yonne,
- ❖ plusieurs centrales nucléaires à proximité : Nogent-sur-Seine (1/2 h), Dampierre, Belleville-sur-Loire (3 h 30),
- ❖ des accidents de circulation sur les voies rapides utilisées par de nombreux poids lourds et des flux importants de matières dangereuses,
- ❖ des risques d'inondations par débordement et remontée de nappe dans les vallées de l'Yonne et de la Vanne, et des coulées de boue dans le Gâtinais.



Enjeux

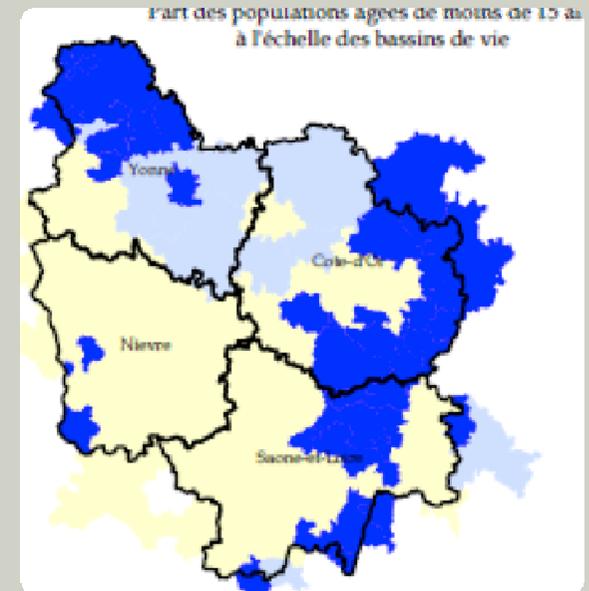
- ❖ Préserver des conditions de vie saine au quotidien
- ❖ Résorber les sources de pollution (déchets), les limiter (pesticides), les sécuriser (fuites d'hydrocarbures)
- ❖ Limiter les constructions aux abords des sites (silos)
- ❖ Élaborer des plans de prévention des risques naturels et technologiques

Pour Assurer la santé publique

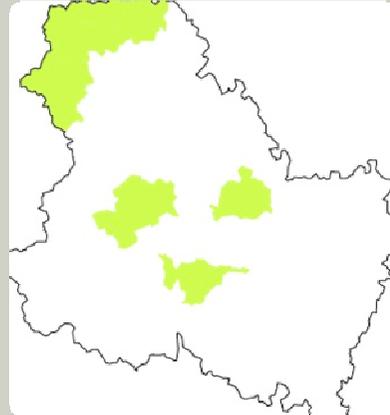
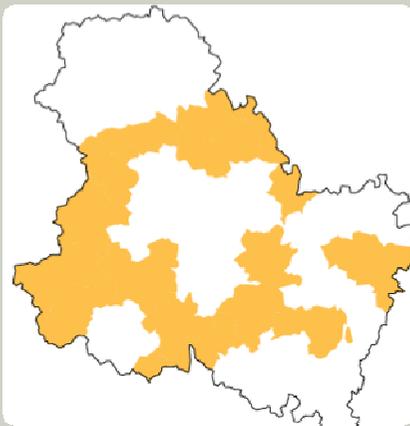
11. Les populations ont-elles aisément accès aux soins ?

De fortes inégalités sociales de santé entre les populations

- ❖ une espérance de vie plus faible dans l'Yonne que la moyenne nationale : 75,6 / 78,2 pour les hommes, 83,4 / 84,8 pour les femmes (*chiffres 2011*),
- ❖ des décès prématurés qui varient de 1 à 3 entre les ouvriers/employés et les cadres/professions intellectuelles,
- ❖ un taux de natalité plus élevé que la moyenne nationale (12,9 ‰) dans la partie nord et sud de l'arrondissement de Sens (entre 13,2 et 16,6 ‰) et une jeunesse bien présente (2 personnes sur 10 ont moins de 15 ans),
- ❖ des situations de précarité (bénéficiaires des allocations familiales et de la CMU) concentrées sur Sens et Joigny.



Des profils socio-sanitaires variés
cantons ruraux peu favorisés cantons favorisés



Des besoins précis et variables selon les cantons

- ❖ des cantons comme Villeneuve-sur-Yonne et Cerisiers avec de fortes parts d'ouvriers et de jeunes non diplômés, en surmortalité prématurée et des pathologies de désespérance (alcool, suicide...),
- ❖ des cantons comme Pont-sur-Yonne, Cheroy, Sergines avec des cadres, des bons revenus, peu de jeunes non diplômés, peu de personnes seules, en sous-mortalité.

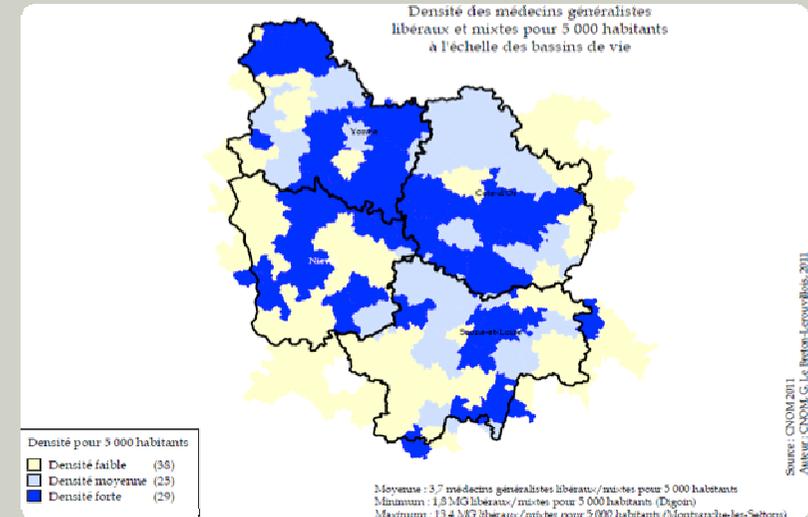
Source : Démographie médicale à l'échelle des bassins de vie, région Bourgogne – Juin 2011

Pour Assurer la santé publique

11. Les populations ont-elles aisément accès aux soins ?

Une dotation de professionnels et d'équipements de soins courants globalement satisfaisante

- ❖ des équipements hospitaliers et de premier secours, des médecins spécialisés concentrés à Sens,
- ❖ une densité de médecins généralistes et de pharmacies dans la moyenne nationale à l'exception du canton de Villeneuve/Yonne,
- ❖ des établissements spécialisés pour les personnes dépendantes (EHPAD) en nombre,
- ❖ l'adéquation entre spécialistes (gynécologie, pédiatrie) et le taux de natalité.



Enjeux

- ❖ Adapter l'offre de soins à l'évolution des besoins de la société (pathologies, longévité, services connexes aux soins)
- ❖ Assurer un service de proximité dans les territoires déshérités
- ❖ Tenir compte des situations de vie pour inscrire les populations fragilisées dans un parcours de santé

Mais des inégalités dans l'accès aux soins

- ❖ un accès de proximité aux praticiens, pharmacies, services d'urgence assuré à Sens et sa périphérie immédiate, mais aussi dans les cantons du nord,
- ❖ une densité de praticiens et de pharmacies moindre et des temps d'accès plus longs à l'est et au sud/sud-ouest du Sénonais,
- ❖ l'influence des situations de vie des habitants sur l'accès aux soins, plus défavorables globalement dans la ville-centre et certains cantons ruraux,
- ❖ 30 % des patients du nord de l'Yonne se font soigner à Paris, Troyes ou Provins.

Pour Organiser la gestion des territoires

12. Y a t-il des conflits d'usage croissants dans le territoire et non résolus ?

Un climat social particulier

- ❖ des nouveaux arrivants qui «*tirent le profil social du Sénonais vers le haut*», contrairement au préjugé selon lequel le Sénonais serait devenu «*une terre d'accueil des populations défavorisées*»,
- ❖ des nouveaux arrivants et des Sénonais «*de souche*» dont les modes de vie et les attentes diffèrent : 17 % des nouveaux arrivants viennent pour trouver «*calme* » et «*tranquillité* ».



Enjeux

- ❖ **Travailler sur les représentations (préjugés sociaux sur les nouveaux arrivants)**
- ❖ **Prendre en charge en amont les conflits dans le milieu péri-urbain (contrat social entre les habitants)**
- ❖ **Prendre en charge les conflits installés en organisant rapidement la gestion des territoire à une échelle supra-communale**

Pour Organiser la gestion des territoires

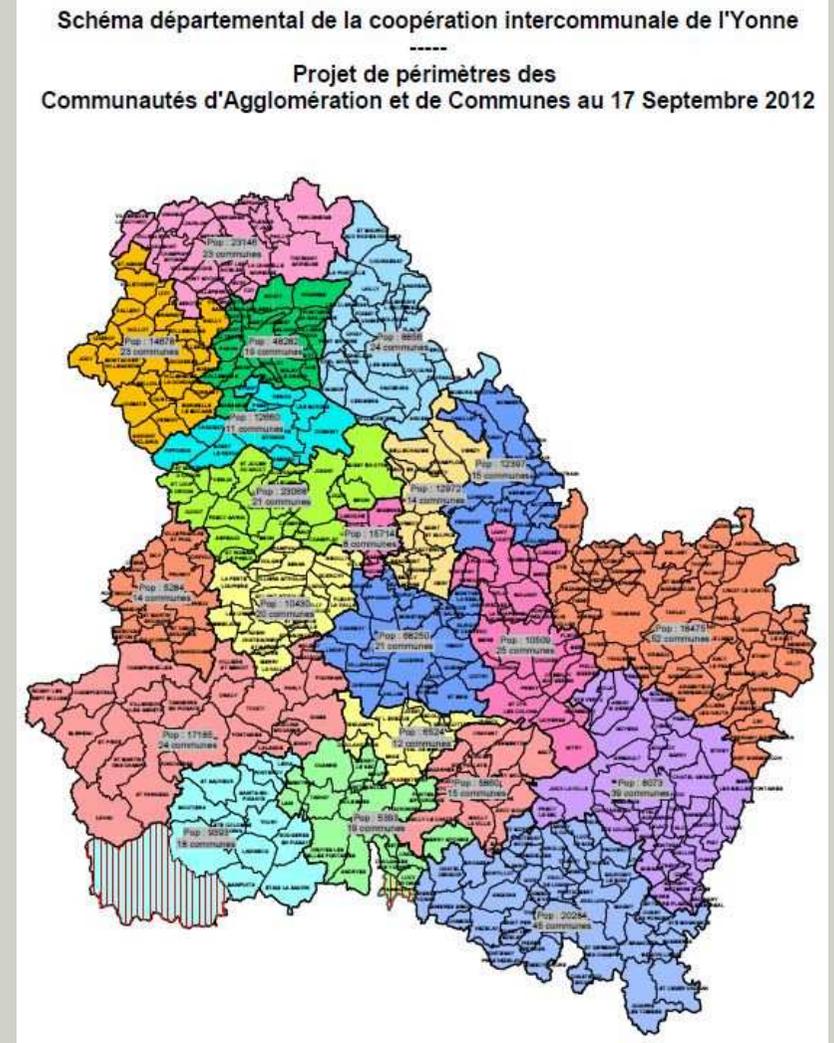
13. Y a-t-il des coopérations de gestion et de projet au sein du territoire et avec les territoires voisins ?

Un territoire isolé

- ❖ un retard certain en matière de coopération intercommunale en contraste avec des territoires voisins anciennement et plus fortement structurés,
- ❖ le déficit de coopération avec l'Ile-de-France malgré la dépendance réciproque des territoires : exclu du SDRIF, aux portes du réseau TER Ile-de-France, enseignement supérieur vers Dijon et non Paris,
- ❖ la faiblesse de la planification territoriale stratégique et de projets territoriaux concertés internes au territoire (SCOT, PLUi, Pays).

Un rapport de concurrence plus que de complémentarité avec les territoires voisins

- ❖ les deux pôles urbains Auxerre et Sens fonctionnent séparément, sans liens apparents,
- ❖ une forme de concurrence (au moins commerciale) avec les pôles urbains voisins notamment Troyes, Montargis, Monterault-Fault-Yonne ou Melun.



La mise en œuvre du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) permettra d'inclure les 35 communes encore isolées du Sénonais dans un EPCI

Pour Organiser la gestion des territoires

13. Y a t-il des coopérations de gestion et de projet au sein du territoire et avec les territoires voisins ?

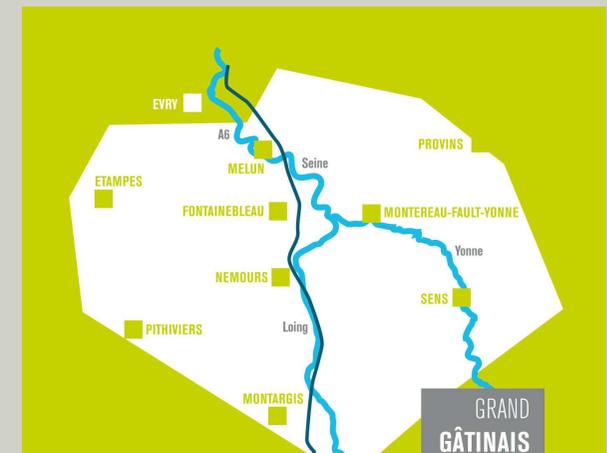
Quelques initiatives de partenariat et de coopération

- ❖ des projets d'envergure : port de Haute-Bourgogne (Gron), Senoble, PNR Bocage Gâtinais, Grand Gâtinais,
- ❖ des exemples de coopération interdépartementale : Syndicats de rivière, d'eau potable, fonctionnement des SDIS.



Enjeux

- ❖ **Accroître les partenariats publics-privés et la coopération territoriale pour le montage d'opérations d'envergure.**
- ❖ **Planifier le territoire à l'échelle intercommunale**
- ❖ **Augmenter la coopération avec Paris et l'Île-de-France.**



Pour Promouvoir la démocratie locale

14. Les populations participent-elles activement à la vie locale ?

Une participation des populations au débat public encore limitée

- ❖ des conseils de quartiers mis en place depuis 2008 à Sens ainsi qu'espaces de solidarité, de convivialité,
- ❖ Une régie de quartier « Atout'Sens »,
Mais :
- ❖ un déficit de mobilisation et d'organisation solidaire dans les territoires les plus résidentiels, lié au renouvellement important et rapide de la population,
- ❖ une participation plus faible de la population aux enquêtes publiques (PLU, ICPE),
- ❖ un certain immobilisme de la part des élus en zone rurale.



Pour Promouvoir la démocratie locale

14. Les populations participent-elles activement à la vie locale ?

Une pratique associative relativement importante

- ❖ nombreuses associations sportives ou culturelles, sources d'animations locales mais faiblement engagées vis-à-vis de l'avenir du territoire,
- ❖ des associations de défense de l'environnement un peu plus rares et moins mobilisées que dans le reste du département (20 % des associations),
- ❖ une capacité de mobilisation qui s'apparente plus à une capacité de résistance contre des projets précis, notamment dans le domaine de l'environnement (parcs éoliens, centre d'enfouissement des déchets).



Enjeux

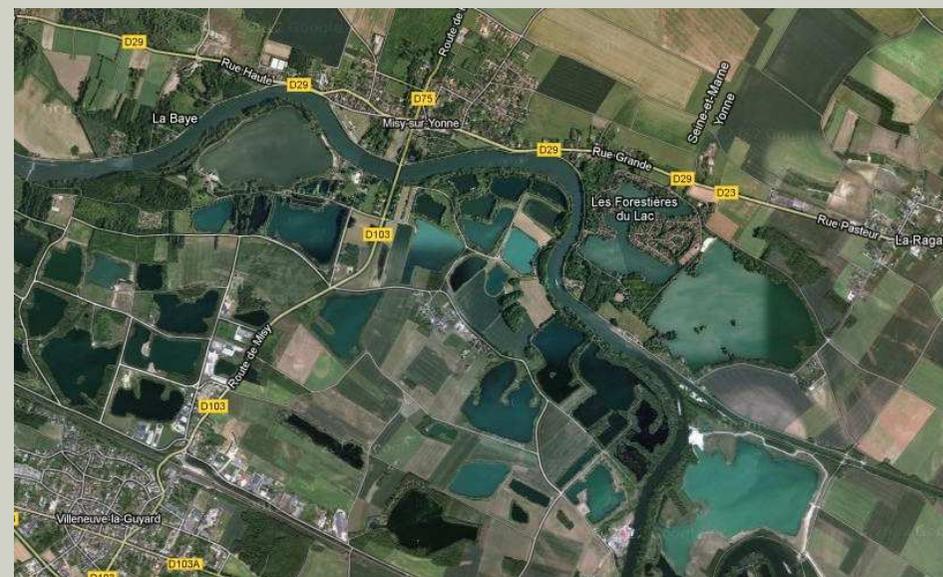
- ❖ Encourager la multiplication des espaces de débat local, surtout en zone rurale
- ❖ Améliorer la concertation amont et la co-construction des projets susceptibles d'impacter l'environnement ou l'accès de la population aux services (transports, garde d'enfants, commerces)

Pour Promouvoir la démocratie locale

15. Les acteurs locaux sont-ils sensibilisés au développement durable et soucieux d'inscrire en ce sens l'avenir de leur territoire ?

Un territoire qui a subi son développement

- ❖ un déficit de démarches de planification stratégique s'inscrivant dans un développement durable du territoire (pas d'Agenda 21, de SCOT, de PNR...),
- ❖ l'offre limitée de transports en commun,
- ❖ la faible préservation des espaces naturels et un modèle d'agriculture intensive peu pérenne,
- ❖ le gaspillage du foncier par les activités économiques et les infrastructures lié au desserrement de la région parisienne,
- ❖ et industriel peu durable (avec 1920 ha de ZAE créées dont encore 900 non bâties)
- ❖ un rôle encore prépondérant des services de l'État : association, mise à disposition.



Mais

- ❖ des actions ponctuelles qui se multiplient ces dernières années en faveur d'un développement plus durable du territoire : Semaine du développement durable, programme local de l'habitat, plan de déplacements urbains volontaire.

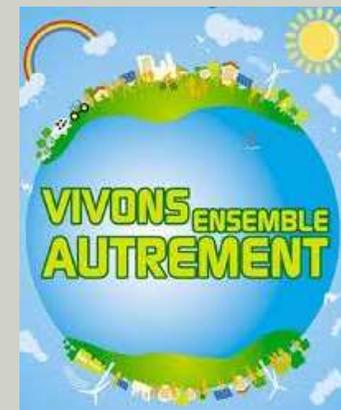
Pour Promouvoir la démocratie locale

15. Les acteurs locaux sont-ils sensibilisés au développement durable et soucieux d'inscrire en ce sens l'avenir de leur territoire ?

- ❖ des élus réceptifs mais qui ont besoin d'être accompagnés (déficit de gestion des territoires),
- ❖ des agriculteurs et chefs d'entreprise encore peu sensibilisés aux enjeux et aux objectifs du développement durable tout comme une partie de la population,
- ❖ une confusion encore marquée entre développement durable et protection de l'environnement qui nuit à la co-construction des projets.

Enjeux

- ❖ **Promouvoir les compétences de l'Etat à former, accompagner, sensibiliser les collectivités locales et les acteurs locaux à des démarches de projet et de gestion s'inscrivant dans un développement plus durable du territoire**
- ❖ **Accompagner les élus pour organiser le développement du territoire dans une perspective renouvelée**



Synthèse des enjeux issus de l'évaluation des territoires du Sénonais

- ❖ **Favoriser la diversité d'occupation des territoires** en évitant la sectorisation des activités économiques et des profils sociaux, en encourageant la pluralité des formes d'habitat et des productions agricoles, en restaurant les biotopes aquatiques et en réintroduisant de la biodiversité dans les espaces artificialisés ;
- ❖ **Faciliter l'intégration des populations** en construisant une ville-centre forte, correctement desservie par les transports en commun et dotée d'une offre de loisirs culturels et sportifs attrayante ; relayée sur le territoire par des pôles structurants, offrant logements locatifs et sociaux, commerces et services et en développant la qualification des demandeurs d'emplois ;
- ❖ **Valoriser le patrimoine** pour affirmer le caractère ouvert et accueillant du Sénonais, en jouant sur son histoire et ses liens historiques et géographiques avec les territoires voisins ;
- ❖ **Économiser les ressources naturelles** en empêchant la surexploitation des ressources en eau, foncières et minérales, en réduisant les besoins aussi bien internes qu'externes au territoire et en arrêtant le mitage du territoire par l'urbanisation ;
- ❖ **Assurer la santé publique** en veillant à ce que le Sénonais demeure un espace de vie sain par des actions préventives et palliatives, en résorbant les sources de pollution industrielles et agricoles, et en adaptant l'offre de soins et la démographie médicale aux besoins des différentes populations du territoire ;
- ❖ **Organiser la gestion des territoires** en recherchant un développement solidaire et complémentaire avec l'Ile-de-France, mais aussi le Gâtinais et la Champagne, en planifiant le développement à une échelle intercommunale large et en explicitant le contrat social qui lie les habitants des zones rurales, périurbaines et urbaines ;
- ❖ **Promouvoir la démocratie locale** en ouvrant le débat public aux habitants par la multiplication des espaces de débat local et en adoptant une approche partenariale dans la construction des projets : partenariats publics-privés, partenariats État-collectivités locales.

Le Futur engagé

Favoriser la diversité d'occupation des territoires

La monofonctionnalité des espaces reste le modèle dominant des projets d'aménagement comme en témoignent les projets de création et d'extension de zones d'activités économiques, de lotissements d'habitat individuel et les projets de grands centres commerciaux.

Néanmoins, certaines politiques publiques telles que le Plan régional d'agriculture durable et le Schéma régional de cohérence écologique Bourgogne s'attachent à promouvoir la pluri-fonctionnalité des espaces ruraux et urbains.

Faciliter l'intégration des populations

La plupart des plans et schémas sectoriels actuellement mis en œuvre sont spécifiquement dédiés à un public segmenté : personnes âgées, gens du voyage, personnes défavorisées, travailleurs handicapés, nouveaux arrivants... Les nombreuses initiatives publiques locales et régionales en matière de logement, de déplacements et de mobilité, d'aménagement numérique tentent d'apporter, au-delà de ces approches ciblées, la cohérence nécessaire pour permettre de « faire société ».

Sur ce territoire en croissance démographique grâce au flux migratoire, la formation, les services à la personne et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences constituent également une priorité.

Valoriser le patrimoine

Les projets actuels visant la mise en valeur du patrimoine s'inscrivent souvent dans une approche économique de la valorisation du bâti et des paysages dans la perspective de développer le tourisme local.

En parallèle, certains projets de nature patrimoniale s'inspirent d'une approche écologique des territoires à travers la préservation et la restauration d'écosystèmes naturels remarquables (vallées, sites emblématiques).

Des projets permettant une gestion concertée, comme l'OPAH pour le bâti, le Parc naturel régional Gâtinais ou les Contrats globaux (eau) sont appréhendés de manière plus globale.

Le Futur engagé

Économiser les ressources naturelles

Depuis plus de dix ans, depuis la LOADDT (1999) jusqu'aux lois « Grenelle I et II » (2009, 2010), les textes de loi ont inscrits les exigences de développement durable comme un objectif essentiel des politiques publiques territoriales. En introduisant de nouvelles priorités d'action (économie des ressources foncières et des ressources en eau; orientation de la politique des transports vers une mobilité plus durable : train, voie d'eau, développement de l'éolien...) ils ont assurément renouvelé les logiques et les pratiques tant des Services de l'Etat que des collectivités locales.

Cependant, sur le terrain, la force d'inertie des politiques d'aménagement passées inspirées par des réponses standardisées est telle que le territoire est encore impacté par des projets dispendieux.

Assurer la santé publique

La connaissance et la limitation des risques et des sources de pollution constituent la priorité des plans d'actions territoriaux et supra-territoriaux. Des actions préventives et palliatives sont engagées : elles visent la sécurité de l'alimentation en eau potable, la réduction des pollutions d'origine agricole, le recensement des sites et sols pollués, la prévention des risques technologiques et naturels ou encore l'élimination des déchets.

Dans le domaine de la santé, la permanence des soins est une priorité.

Organiser la gestion des territoires

Le rôle de l'État paraît encore essentiel, comme en témoigne l'implication du préfet dans le lancement des démarches de SCOT ou la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

La note d'enjeux de l'État répond au besoin d'accompagnement des collectivités mais ne saurait suffire à organiser le territoire face aux initiatives extérieures au territoire : Schéma directeur de la région Île-de-France, Grand Paris, SCOT limitrophes (Montereau ...). La création d'une ingénierie territoriale transversale aux échelles administratives doit être encouragée pour gérer efficacement les mutations à l'œuvre.

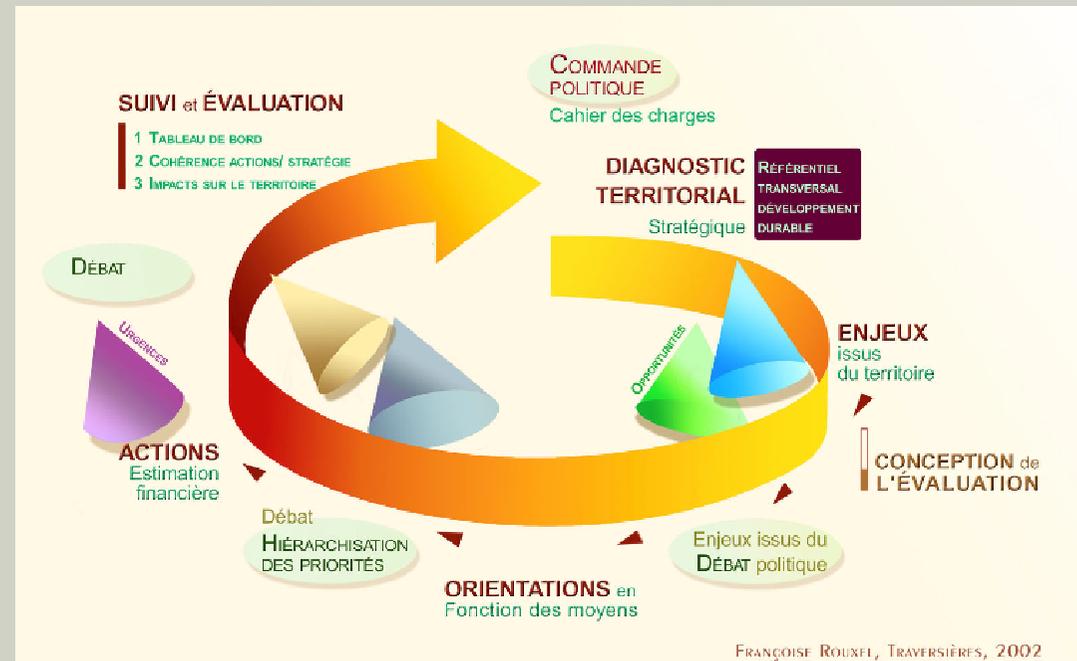
Promouvoir la démocratie locale

Si les initiatives restent éparées, l'État n'est que peu (voire pas) impliqué aujourd'hui dans cet objectif. L'évolution des structures territoriales et des missions de l'État local pose la question de l'accompagnement des élus et des populations dans cette voie.

Note d'enjeux du Sénonais : synthèse

L'évaluation territoriale : pour quoi faire ?

- ❖ clarifier et partager les objectifs des services de l'Etat à compétence territoriale
- ❖ mettre en œuvre des plans d'action adaptés au territoire, à ses spécificités et à ses enjeux.
- ❖ accompagner les élus dans leurs démarches de projets pour inscrire le développement du Sénonais dans une perspective durable.



La démarche de projet : comment faire ?

- ❖ qui fait ? Quels partenaires les services de l'Etat doivent-ils mobiliser autour de ces enjeux ?
- ❖ quels moyens mobiliser pour réduire la marge de progression ?
- ❖ quel suivi et quelle évaluation des politiques publiques territoriales engagées ?

Annexe : Le futur engagé par les politiques publiques territoriales sur les territoires du Sénonais - Plans et schémas (1/2)

Objectifs développement durable	Plans et schémas*	Coordination	Court terme <5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme >10 ans	Sénonais et infra	Sénonais supra	Externe Sénonais
Favoriser la diversité d'occupation des territoires	Schéma régional de cohérence écologique - Bourgogne	DREAL						
	Plan régional d'agriculture durable - Bourgogne	DRAAF						
	Recensement des ZAE	DDT / CCI						
Faciliter l'intégration des populations	Plan de déplacements urbains (Pdu) du Sénonais	C.C. Sénonais						
	Schéma régional infrastructures de transport - Bourgogne	Région						
	Plan d'emploi territorial - Yonne	DiRECCTE						
	Plan local de l'habitat (Plh) du Sénonais	C.C. Sénonais						
	Schéma départemental pour les personnes âgées - Yonne	CG						
	Schéma départemental pour les gens du voyage - Yonne	DDT						
	Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire	CG						
Valoriser le patrimoine	Schéma de développement touristique de l'Yonne	CG						
	Création du Parc naturel régional du Gâtinais							
Economiser les ressources naturelles	Plans locaux d'urbanisme	Coll.						
	Schéma directeur d'eau potable du sénonais	CG, AESN						
	Schéma départemental des carrières - Yonne	DREAL						
	Schéma régional Climat air énergie (Srcae) - Bourgogne	DREAL						
	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Bassée Voulzie	AESN						

* Leur recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et fait l'objet d'un travail complémentaire en cours par les Services de l'Etat dans l'Yonne.

Le futur engagé par les politiques publiques territoriales sur les territoires du Sénonais - Plans et schémas (2/2)

Objectifs de développement durable	Plans et schémas	Coordonination	Court terme <5 ans	Moyen terme 5 à 10 ans	Long terme >10 ans	Sénonais et infra	Sénonais Supra	Externe Sénonais
Assurer la santé publique	Plan de prévention des risques d'inondation (Ppri) de l'Yonne	DDT						
Organiser la gestion des territoires	Schéma départemental de coopération intercommunale -Yonne	Préfecture						
Promouvoir la démocratie locale								

* Leur recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et fait l'objet d'un travail complémentaire en cours par les Services de l'Etat dans l'Yonne.

Le futur engagé par les politiques publiques territoriales sur les territoires du Sénonais – Projets d'action (1/2)

Objectifs de développement durable	Projets d'action	Coordination	Court terme <5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme >10 ans	Sénonais et infra	Sénonais Supra	Externe Sénonais
Favoriser la diversité d'occupation des territoires	Lotissements communaux (ex. Courtois/Yonne)	Coll.						
	Aménagement de ZAE communales ou intercommunales	Coll.						
Faciliter l'intégration des populations	Classement Scellier	Etat						
	Programmation HLM	État / DREAL / DDT						
	Programmes ANRU	ANRU / DDT						
	Salon des services à la personne	DIRECCTE						
	Intention d'investissement ADSL++ (fibre optique), mobile 4G	Op. privé						
	Programme d'investissement lycées	CR						
Valoriser le patrimoine	Contrat global de la Vanne							
Economiser les ressources naturelles	Politique tarifaire SNCF et cadencement TER	SNCF						
	ZDE (éolien)							
	5ème programme d'action nitrates							

Le futur engagé par les politiques publiques territoriales sur les territoires du Sénonais – Projets d'action (2/2)

Objectifs de développement durable	Projets d'action	Coordonnateur	Court terme <5 ans	Moyen terme 5 à 10 ans	Long terme >10 ans	Sénonais et infra	Sénonais Supra	Externe Sénonais
Assurer la santé publique	Permanence des soins ambulatoires	ARS						
	Programmes d'actions BAC	DDT						
	PPRT	DDT						
Organiser la gestion des territoires	Réforme ingénierie territoriale	État						
	Action du CG (CAT)	CG						
	Décentralisation, acte III	État						
Promouvoir la démocratie locale								